



**QUE DEVIENNENT LES STAGIAIRES*
ENTRÉS SUR UNE FORMATION RELEVANT DE
L'OBJECTIF 1 « REMISE A NIVEAU, MAÎTRISE DES
SAVOIRS DE BASE, AIDE A L'ÉLABORATION D'UN
PROJET PROFESSIONNEL, DÉCOUVERTE DES
MÉTIERS » ?
[DISPOSITIFS RÉGION FORMATION – PRÉPA]**

*Stagiaires demandeurs d'emploi entrés en formation professionnelle continue en 2021 et interrogés 6 mois après leur formation

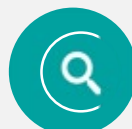
 **CARIFOREF**
Pays de la Loire

 **PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

 **RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE**



**INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES**



juin 2023

Objectif 1

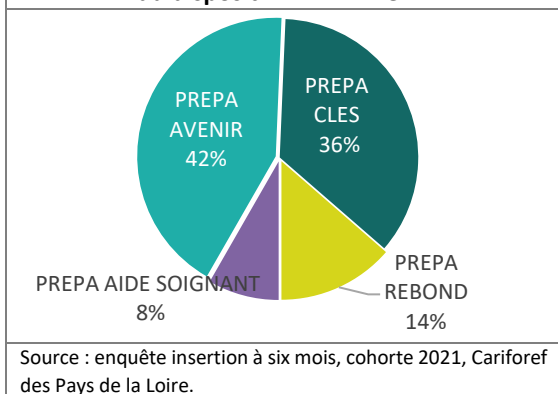
[RÉGION FORMATION – PRÉPA]

Un tiers du public éligible au PIC a bénéficié des dispositifs PRÉPA Avenir, Clés, Rebond ou Parcours aide-soignant

En 2021, 6 143 stagiaires ont bénéficié d'une formation RÉGION FORMATION – PRÉPA Avenir, PRÉPA Clés, PRÉPA Rebond ou PRÉPA Parcours aide-soignant, en Pays de la Loire. Ces formations ayant pour objectif la remise à niveau, la maîtrise des savoirs de base, la découverte des métiers et l'élaboration d'un projet professionnel, elles s'adressent à des publics peu ou pas qualifiés et de fait tous les bénéficiaires sont éligibles au PIC. Les personnes ayant suivi une formation répondant à cet objectif représentent un tiers des personnes éligibles au PIC ayant bénéficié d'une formation en 2021, comme en 2020, tandis qu'elles représentaient un quart des stagiaires éligibles au PIC en 2019 et la moitié des stagiaires éligibles au PIC en 2018.

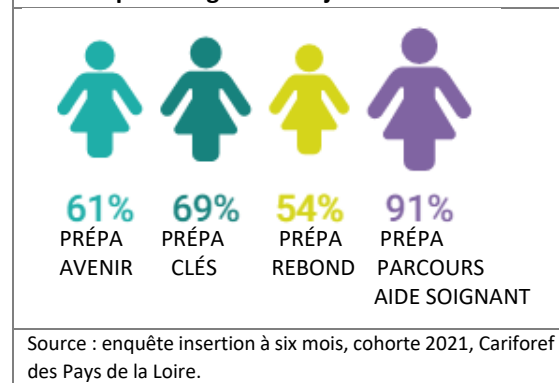
Sont désormais pris en compte dans cette analyse les stagiaires de PRÉPA Parcours aide-soignant, qui représentent 8 % de cet objectif. Rappelons que ce dispositif d'accompagnement a pour but de permettre la découverte du métier d'aide-soignant et la préparation à l'entrée en formation pour obtenir le diplôme d'État d'aide-soignant. Par l'essence même de ce dispositif, ses résultats diffèrent des autres dispositifs PRÉPA, comme l'expose l'analyse qui fait suite.

Plus de quatre stagiaires sur dix ont bénéficié du dispositif PRÉPA Avenir



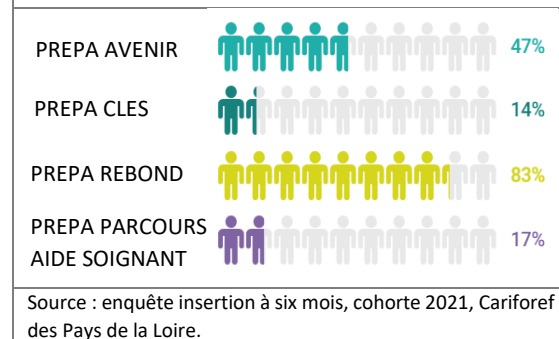
Enfin, contrairement aux précédentes années, la part de stagiaires de PRÉPA Avenir parmi cet objectif est plus importante que celle des stagiaires de PRÉPA Clés, tandis que celle des stagiaires de PRÉPA Rebond se maintient.

Le dispositif PRÉPA Parcours aide-soignant compte une grande majorité de femmes



Les dispositifs visant cet objectif de remise à niveau et d'élaboration d'un projet professionnel comptent une majorité de femmes (66 %¹), particulièrement le dispositif PRÉPA Parcours aide-soignant.

Les formés issus de PRÉPA Rebond sont les plus jeunes : plus de huit formés sur dix ont moins de 26 ans

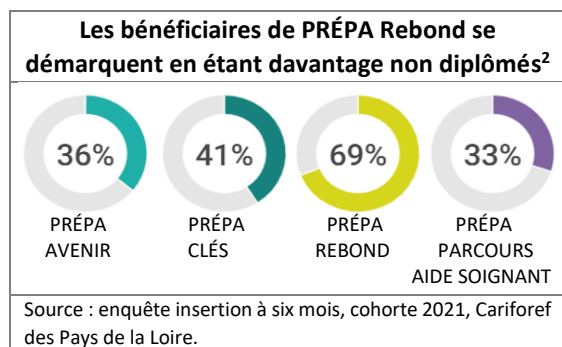


Cet objectif touche un public relativement jeune : quatre personnes formées sur dix ont moins de

¹ En écartant PRÉPA Parcours aide-soignant, la part des femmes représente 63 %.

26 ans, avec des différences selon la formation. Les bénéficiaires de PRÉPA Rebond et PRÉPA Avenir sont nettement plus jeunes que les bénéficiaires de PRÉPA Clés et PRÉPA Parcours aide-soignant.

En lien avec la construction de l'offre, le public de ces formations est également peu diplômé : 42 % ne possédaient aucun diplôme avant d'entrer en formation, contre 46 % parmi la précédente cohorte. Cette baisse de la part des non-diplômés s'explique par la présence des stagiaires de PRÉPA Parcours aide-soignant, plus souvent diplômés.



Avant d'entrer dans l'une de ces formations, la grande majorité des personnes était sans emploi : 84 % contre 88 % parmi la précédente cohorte, en raison une nouvelle fois de la présence des stagiaires de PRÉPA Parcours aide-soignant, davantage en emploi avant leur formation.

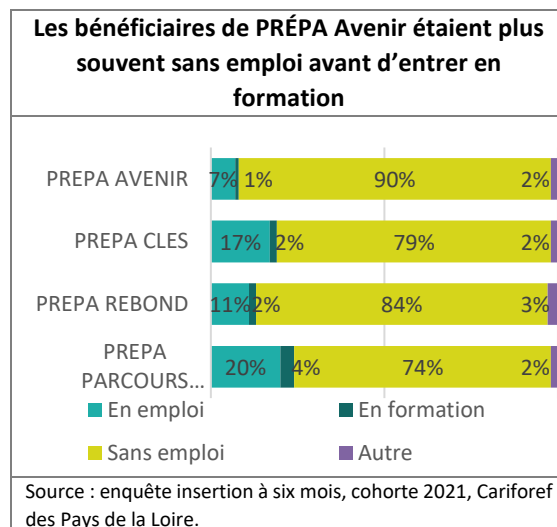
Un tiers des personnes n'ont pas suivi la formation jusqu'à son terme

Parmi la cohorte 2021, 31 % des personnes entrées dans un dispositif visant l'objectif 1 n'ont pas suivi leur formation jusqu'à son terme. Elles étaient 35 % parmi la cohorte 2020 et un tiers parmi les précédentes cohortes. La baisse observée cette année est due à l'inclusion des stagiaires de PRÉPA Parcours aide-soignant dans cette analyse, qui sont proportionnellement beaucoup plus nombreux à poursuivre leur formation jusqu'au terme. En les excluant de l'analyse, le taux de sorties anticipées de formation se rapproche de ceux mesurés précédemment : 34 %.

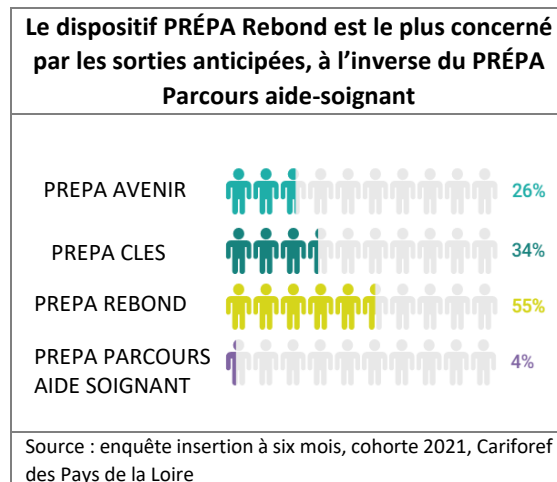
² Pour rappel, le dispositif PRÉPA Rebond vise les jeunes de moins de 26 ans déscolarisés.

³ -Pour ces anciens stagiaires, il n'est pas possible d'affirmer avec certitude qu'ils ont démissionné précisément pour entrer en

On observe des différences entre les publics selon le dispositif dans lequel ils sont entrés.

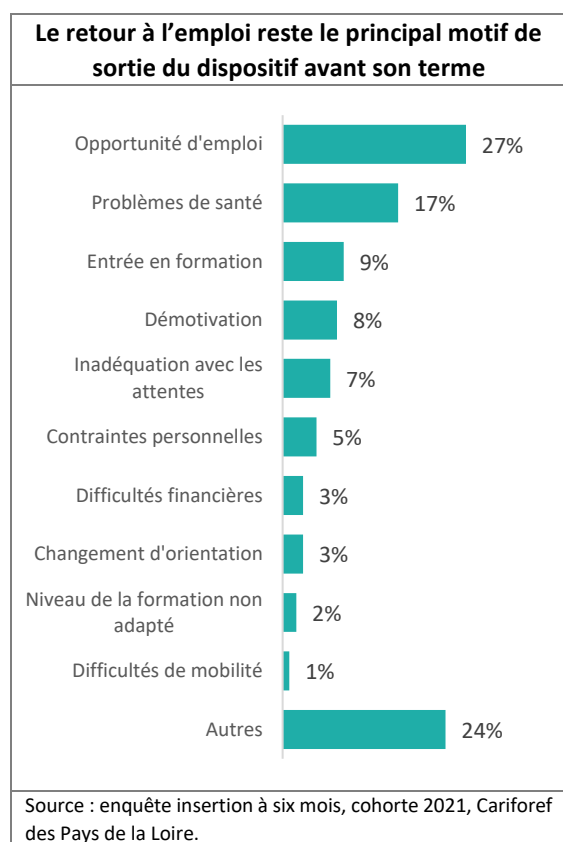


Parmi les bénéficiaires qui occupaient un emploi avant d'entrer dans une de ces formations, la majorité avaient un contrat à durée déterminée de moins de six mois (37 %), une part stable en comparaison avec la précédente cohorte. La part de stagiaires qui bénéficiaient d'un emploi à durée indéterminée augmente : 28 % de CDI ou CDI intérimaire (contre 17 % parmi la cohorte 2020 et 20 % parmi la cohorte 2019)³. De même pour la part de stagiaires en emploi avec un contrat de six mois ou plus : 27 %, contre respectivement 11 % et 25 % parmi les cohortes 2020 et 2019.



formation car cette entrée en formation peut s'être produite après le terme du contrat (licenciement, démission...).

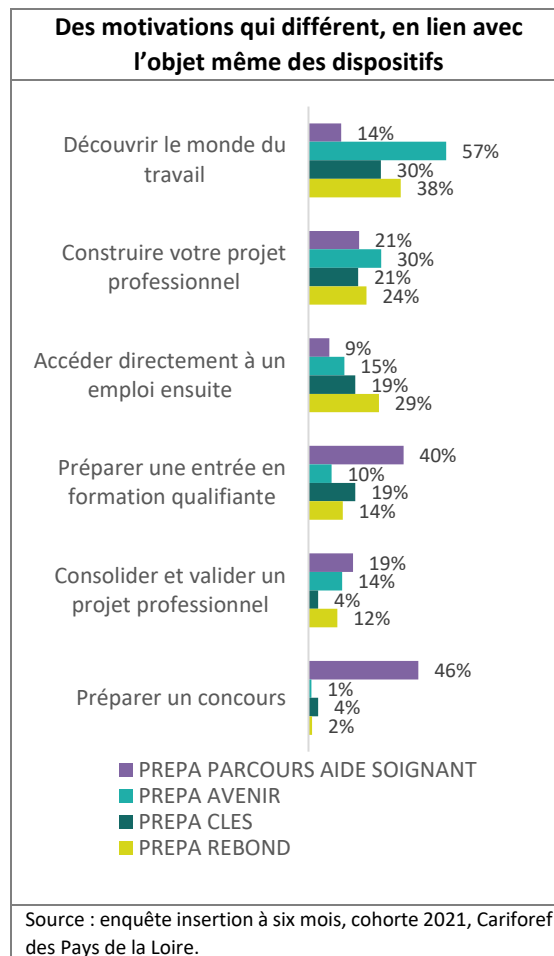
Les principales raisons de ces sorties de formation anticipées sont le retour à l'emploi et les problèmes de santé qui apparaissent plus prégnants que parmi les précédentes cohortes.



Un quart des formés citent d'autres raisons expliquant leur arrêt anticipé de la formation. Parmi ces motifs se trouvent principalement des changements de situation personnelle (arrivée d'un enfant, déménagement...) et des difficultés à trouver des stages à réaliser dans le cadre de la formation.

On observe des différences entre les dispositifs. Les sorties anticipées du dispositif PRÉPA Rebond sont moins souvent liées à une opportunité d'emploi, mais plus souvent dues à l'entrée dans une autre formation⁴ ou une perte de motivation. En revanche, les sorties anticipées du dispositif PRÉPA Clés sont davantage la conséquence du retour à l'emploi. Enfin, les sorties anticipées de PRÉPA Avenir sont plus souvent en lien avec des problèmes de santé.

⁴ A noter que ce motif est un des objectifs de ce dispositif.

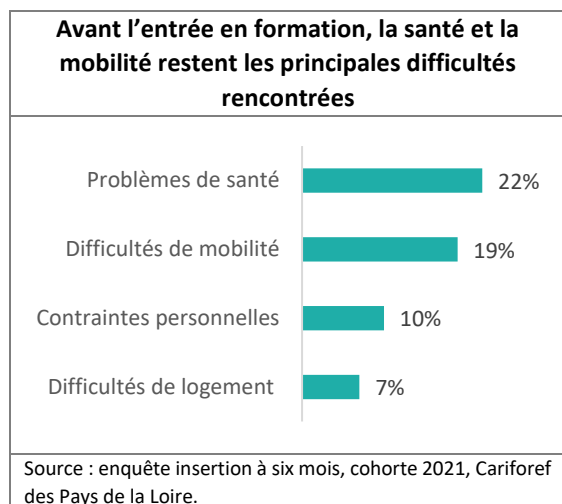


Les motivations évoquées par les stagiaires à l'entrée en formation sont cohérentes avec les objectifs affichés des dispositifs qu'ils ont suivis.

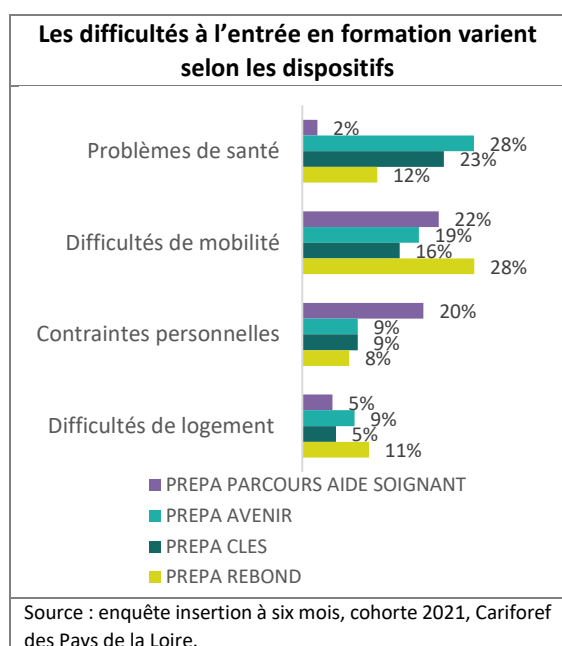
Ainsi, les formés ayant bénéficié du dispositif PRÉPA Avenir déclarent davantage être entrés en formation pour découvrir le monde du travail et construire un projet professionnel, et ceux ayant bénéficié du dispositif PRÉPA Clés ont plus souvent suivi la formation afin de préparer une entrée en formation qualifiante. Les bénéficiaires du dispositif PRÉPA Rebond sont davantage à avoir suivi cette formation dans le but de découvrir le monde du travail et accéder à un emploi après la formation. Enfin, les stagiaires de PRÉPA Parcours aide-soignant, du fait de l'objectif visé par leur formation qui est la préparation à un concours et l'entrée en formation qualifiante, se distinguent des autres stagiaires en exprimant ces motivations.

Les problèmes de santé et la mobilité restent les principales difficultés rencontrées avant d'entrer en formation

Avant même d'entrer en formation, les bénéficiaires de ces formations ont déclaré connaître des difficultés.



Comme parmi les précédentes cohortes, les problèmes de santé et les difficultés de mobilité sont les premières difficultés exprimées par les stagiaires avant d'entrer en formation et, ce, dans les mêmes proportions. Les difficultés de mobilité relèvent de l'absence de permis de conduire ou de véhicule personnel, et les contraintes personnelles sont liées aux difficultés de garde d'enfant. À noter, 15 % des personnes entrées dans un dispositif PRÉPA déclarent être reconnues travailleurs handicapés (respectivement 18 % et 22 % parmi les cohortes 2019 et 2020).

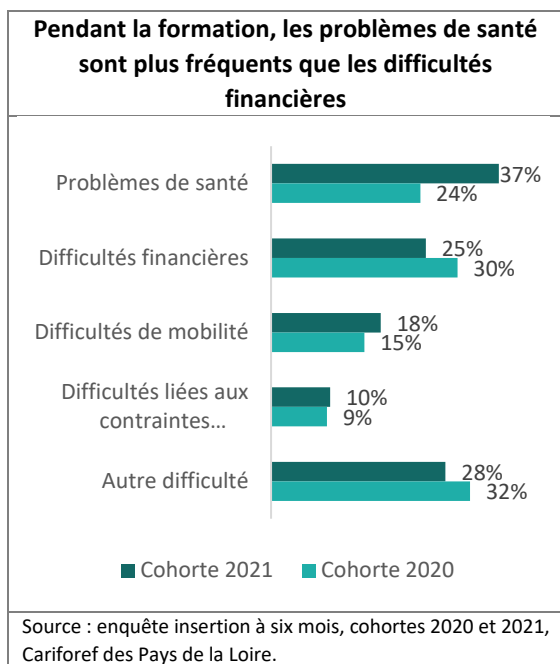


Les stagiaires entrés dans un dispositif PRÉPA Avenir étaient plus concernés par des problèmes de santé avant d'entrer en formation, ceux entrés dans un dispositif PRÉPA Rebond, et en lien avec une plus grande part de jeunes parmi ses bénéficiaires, connaissaient davantage de difficultés de mobilité, tandis que les stagiaires de PRÉPA Parcours aide-soignant avaient plus souvent des contraintes personnelles.

Les stagiaires n'ayant pas suivi la formation jusqu'à son terme sont proportionnellement plus nombreux à avoir connu des difficultés durant cette formation que ceux l'ayant terminée. Il s'avère que les problèmes de santé concernaient davantage ces stagiaires, qui sortiront ensuite du dispositif de façon anticipée (42 % contre 18 %).

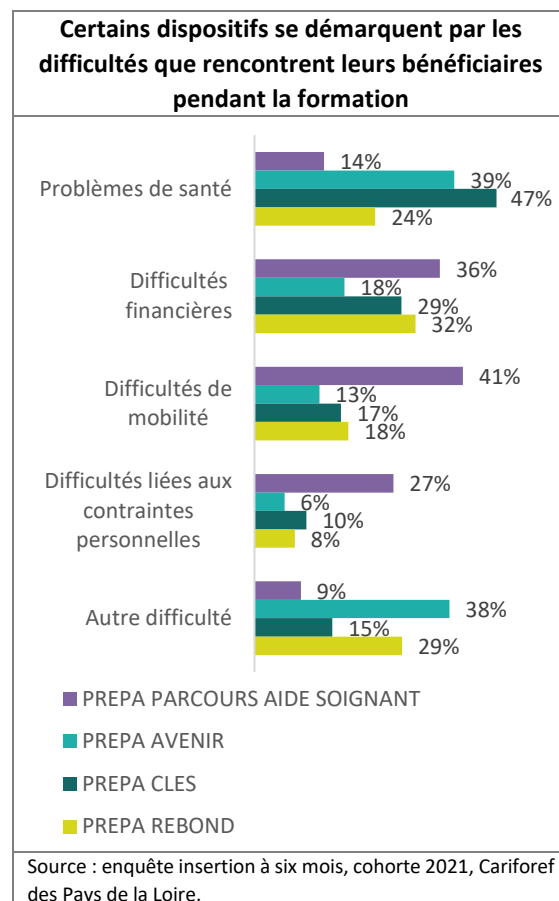
Comme parmi la cohorte 2020, pour 6 formés sur 10 ayant rencontré au moins une difficulté, aucune solution n'a été trouvée avant leur entrée en formation. Cette part est plus faible parmi les stagiaires de PRÉPA Rebond, dont la moitié des stagiaires ayant des difficultés ont trouvé une solution. En revanche, trois quarts des stagiaires de PRÉPA Clés qui rencontraient des difficultés avant d'entrer en formation n'ont pas trouvé de solution avant de démarrer leur formation. Les difficultés les plus souvent résolues avant l'entrée en formation s'avèrent être les contraintes personnelles, tandis que les moins souvent résolues sont celles liées à la santé.

Un quart des bénéficiaires a rencontré des difficultés au cours de la formation (contre un tiers parmi la cohorte 2020), cette part est en baisse en comparaison aux précédentes cohortes. Les bénéficiaires du dispositif PRÉPA Rebond restent les plus touchés par ces difficultés (30 % contre 41 % parmi la cohorte 2020), et les stagiaires de PRÉPA Parcours aide-soignant le sont également (31 %). Comme observé parmi les précédentes cohortes, les stagiaires n'ayant pas suivi la formation jusqu'à son terme sont proportionnellement plus nombreux à avoir rencontré des difficultés que les autres stagiaires (32 % contre 21 %).



Les principales difficultés évoquées par les stagiaires relèvent désormais de la santé, tandis que les difficultés financières viennent ensuite, contrairement à la précédente cohorte. Près de trois stagiaires sur dix, ayant rencontré des difficultés, témoignent d'autres types de difficultés, principalement liées à la recherche de stage, à la maîtrise de la langue française ou encore aux relations interpersonnelles avec les formateurs ou les autres stagiaires.

Le type de difficultés rencontrées au cours de la formation varie selon les dispositifs. Les stagiaires de PRÉPA Parcours aide-soignant ont été fortement impactés par des difficultés de mobilité, ainsi que des difficultés financières. Les stagiaires PRÉPA Rebond sont également majoritairement concernés par des difficultés financières. Quant aux stagiaires de PRÉPA Clés ou de PRÉPA Avenir, ils ont connu davantage de problèmes de santé.



Par ailleurs, 7 % des formés occupaient un emploi en parallèle de la formation qu'ils suivaient⁵. Mais, contrairement à ce qui a pu être observé parmi la précédente cohorte, il n'y a pas de différence entre les stagiaires sortis du dispositif de façon anticipée et les stagiaires ayant suivi la formation jusqu'au terme. En revanche, la part de stagiaires occupant un emploi parallèlement à leur formation est toujours plus importante parmi les bénéficiaires du dispositif PRÉPA Clés⁶ (12 %, et respectivement 14 % et 20 % parmi les cohortes 2020 et 2019).

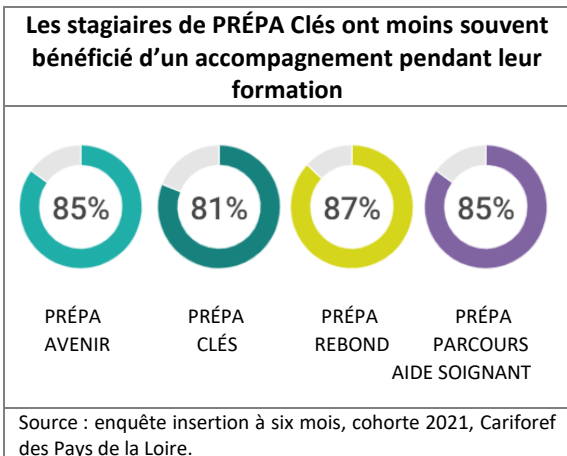
⁵ Selon le Code du travail, les stagiaires de la formation professionnelle continue ont la possibilité de cumuler un emploi et une formation, dans la limite de 15 heures par semaine.

⁶ A noter que le dispositif PRÉPA Clés s'adresse également aux salariés engagés dans un contrat aidé dont l'employeur est une

structure d'insertion par l'activité économique (SIAE), ou en emploi avenir dans une collectivité territoriale.

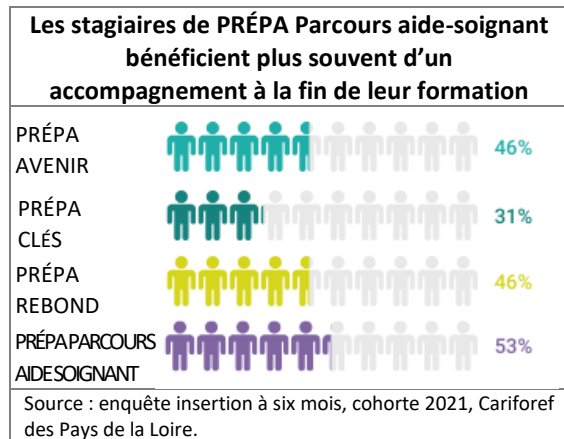
Un accompagnement qui se prolonge après la formation

Les stagiaires des formations PRÉPA bénéficient d'un accompagnement particulier de la part des organismes d'insertion professionnelle ou des organismes de formation. Aussi, 84 % des bénéficiaires déclarent avoir été accompagnés tout au long du dispositif, contre 81 % parmi la cohorte 2020 et 77 % parmi la cohorte 2019. Comme parmi les précédentes cohortes, les formés de PRÉPA Rebond sont proportionnellement plus nombreux à avoir bénéficié de cet accompagnement durant toute la durée de leur participation au dispositif.



Cet accompagnement est source de satisfaction pour les bénéficiaires, avec une note de 8,5 sur 10 (comme parmi les cohortes précédentes).

À la fin de la formation, 41 % des formés ont déclaré avoir bénéficié d'un accompagnement pour envisager la suite de leur parcours. Cette part est en augmentation par rapport aux précédentes cohortes (37 % en 2019 et 35 % en 2020), mais toujours en dessous de celle de la cohorte 2018, parmi laquelle la moitié des formés déclaraient avoir bénéficié d'un suivi après leur formation. La poursuite de l'accompagnement varie selon le dispositif de formation suivi par les stagiaires.



Pour 34 % des formés déclarant être accompagnés à leur sortie du dispositif, cet accompagnement se poursuivait encore au moment de l'enquête, soit six mois plus tard. Notons que cette part était de 45 % parmi la cohorte 2020, 40 % parmi la cohorte 2019 et de 35 % parmi la cohorte 2018.

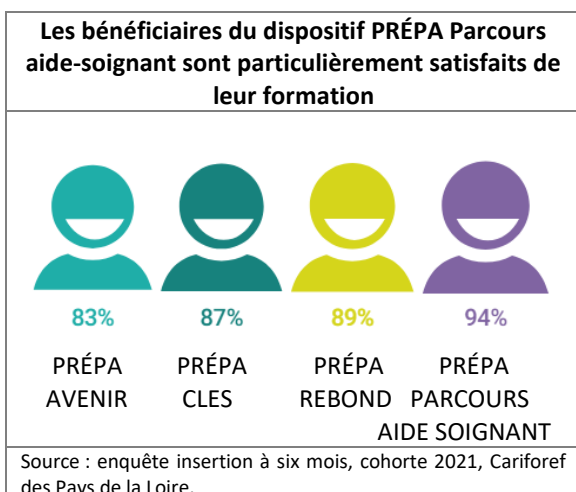
Pour 4 formés sur 10 déclarant avoir bénéficié d'un accompagnement, celui-ci s'est poursuivi un à six mois après la fin de la formation, et seul un quart des formés a déclaré avoir bénéficié d'un accompagnement de moins d'un mois.

Les stagiaires de PRÉPA Clés et PRÉPA Rebond sont proportionnellement plus nombreux à déclarer bénéficier d'un accompagnement long à la suite de leur sortie du dispositif : respectivement 45 % et 43 % d'entre eux déclarent être encore accompagnés au moment de l'enquête, contre 26 % des bénéficiaires de PRÉPA Avenir et 31 % des bénéficiaires de PRÉPA Parcours aide-soignant.

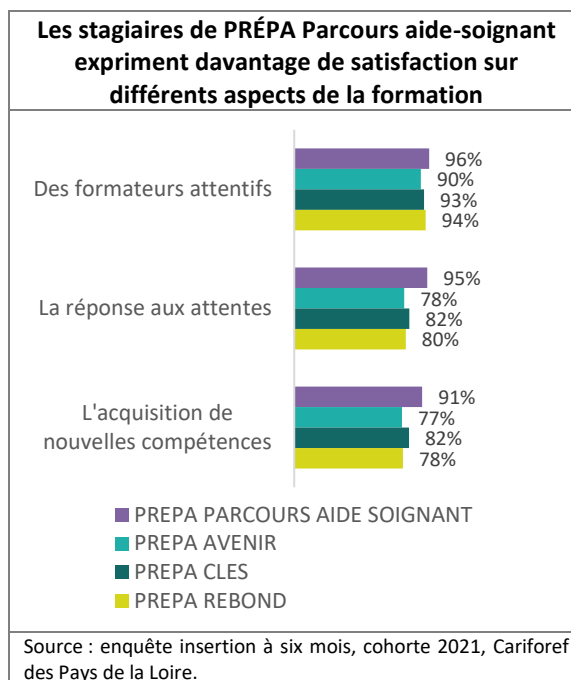
Cet accompagnement, qui se poursuit bien après la fin de la formation, satisfait 97 % des formés qui en bénéficient, dont 70 % se déclarent tout à fait satisfaits. Notons que cette part est en progression par rapport à la cohorte précédente (respectivement + 2 points et + 8 points).

Une formation très satisfaisante pour une grande partie des stagiaires

Les dispositifs PRÉPA font l'objet d'une grande satisfaction dans leur ensemble. Ainsi, 86 % des personnes jugent la formation qu'ils ont suivie satisfaisante, dont 42 % très satisfaisante. Cette satisfaction est stable par rapport à la satisfaction exprimée par les précédentes cohortes.



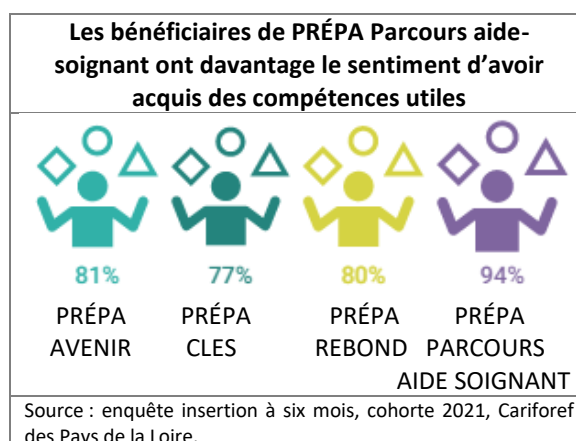
Les bénéficiaires des dispositifs expriment leur satisfaction sur différents éléments de la formation : 92 % des stagiaires jugent que les formateurs étaient suffisamment attentifs à leurs besoins, 81 % considèrent que la formation a répondu à leurs attentes, et 80 % estiment avoir acquis de nouvelles compétences (stable par rapport aux précédentes cohortes).



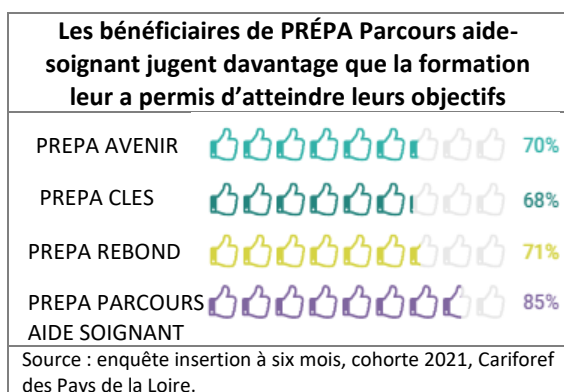
La satisfaction exprimée varie légèrement selon les dispositifs. Les bénéficiaires de PRÉPA Parcours aide-soignant sont les plus satisfaits, qu'il s'agisse de l'attention des formateurs, de la réponse à leurs attentes ou de l'acquisition de nouvelles compétences. Tandis que les bénéficiaires de PRÉPA Avenir expriment moins de satisfaction sur ces différents éléments de la formation. Les bénéficiaires déclarant le moins le sentiment d'avoir acquis de nouvelles compétences sont issus des dispositifs PRÉPA Avenir et PRÉPA Rebond.

Des compétences acquises utiles et des objectifs atteints pour la majorité des formés

Pour 80 % des formés, les compétences qu'ils ont acquises sont utiles dans leur projet professionnel. Cette part progresse de 4 points par rapport à celle des précédentes cohortes. Ce sentiment est variable selon la formation suivie : si les compétences acquises sont perçues comme particulièrement utiles pour le projet professionnel des stagiaires de PRÉPA Parcours aide-soignant, elles le sont moins pour les bénéficiaires de PRÉPA Clés.



La participation au dispositif a permis d'atteindre leurs objectifs pour 71 % des stagiaires, contre 64 % parmi les cohortes 2020 et 2019. Cette part retrouve le niveau de la cohorte 2018 (7 formés sur 10). Là encore, les bénéficiaires de PRÉPA Parcours aide-soignant se démarquent des autres bénéficiaires des dispositifs PRÉPA.

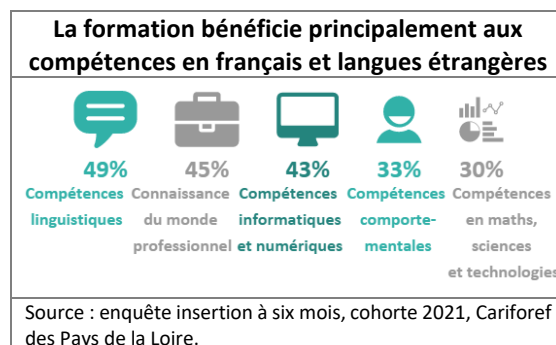


Pour certains, l'objectif de leur formation était l'obtention d'une certification, aussi 49 % d'entre eux l'ont obtenu. Ce taux de réussite est stable par rapport à la cohorte 2020 et tend à se rapprocher de celui de la cohorte 2018 (54 %) après une chute en 2019 (23 %). À noter, parmi les stagiaires du dispositif PRÉPA Parcours aide-soignant, 73 % déclarent avoir obtenu leur certification⁷.

Six mois après, plus d'un tiers des stagiaires occupe un emploi

Il est important de rappeler que ces formations n'ont pas pour objectif une insertion professionnelle dès la sortie de la formation, il s'agit bien de se remettre à niveau et de préparer une suite de parcours (notamment en formation qualifiante). Cependant, six mois après la formation, plus de trois formés sur dix occupent un emploi. Cette part progresse de 3 points par rapport à celle de la cohorte 2020, et tend à se rapprocher de celle de la cohorte 2018.

⁷ Le dispositif PRÉPA Parcours aide-soignant visant à accompagner aux épreuves de sélection à l'entrée en formation d'aide-soignant, on peut supposer qu'il s'agisse de cet examen.



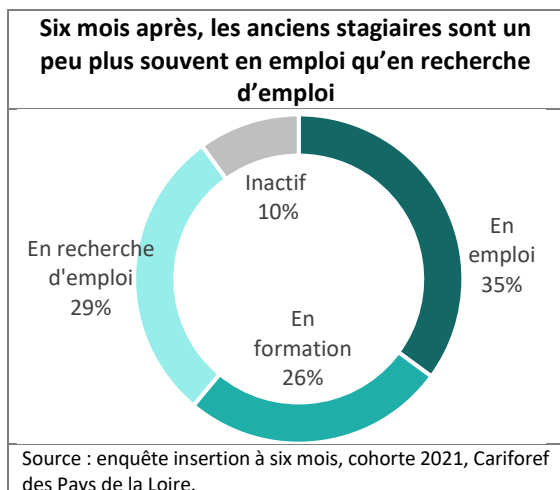
La participation à ces formations préparatoires a permis aux stagiaires de progresser concernant diverses compétences. Les compétences en langues restent celles sur lesquelles les formés déclarent le plus avoir progressé. En revanche, le bénéfice sur les compétences en informatique recule légèrement en raison d'une progression de la connaissance du monde professionnel (31 % parmi la cohorte 2020), après une baisse parmi les cohortes 2018 et 2019 qui avaient rencontré des difficultés à réaliser des stages professionnels. Les progrès en savoir-être et en mathématiques, sciences et technologies sont stables en comparaison avec la précédente cohorte.

Un autre bénéfice de ces formations est la confiance en soi. Bien que 17 % des formés déclarent ne pas attendre cela de la formation, sept formés sur dix déclarent avoir gagné en confiance en eux (stable par rapport à la cohorte 2020). Ce sentiment est bien plus fréquent parmi les bénéficiaires du dispositif PRÉPA Parcours aide-soignant (84 % des bénéficiaires).

À noter, la part de stagiaires se déclarant inactifs six mois après leur sortie de formation est en nette baisse par rapport à la précédente cohorte (-5 points), au profit de la part de stagiaires en emploi ou en formation, puisque la part de stagiaires sans emploi et en recherche d'emploi est stable.

In fine, la part de personnes occupant une situation professionnelle, et que l'on peut qualifier de « parcours réussi »⁸, s'élève à 61 % (vs 55 % pour la cohorte 2020).

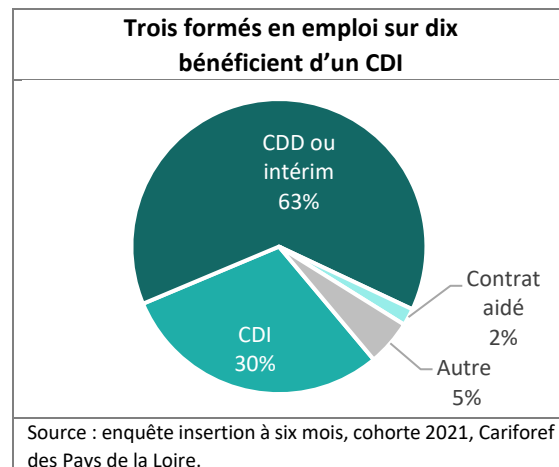
⁸ On qualifie de « parcours réussi » le parcours d'un formé occupant six mois après sa sortie de formation, soit un emploi (y compris en alternance ou par la création-reprise d'une entreprise), soit une formation.



Il existe des différences de situation professionnelle selon le dispositif suivi par les formés. Si les bénéficiaires de PRÉPA Parcours aide-soignant occupent aussi souvent un emploi que les autres bénéficiaires six mois après la formation, ils sont deux fois plus souvent en formation (51 %), en lien même avec l'objectif du dispositif qui est la préparation à un concours et l'entrée en formation qualifiante. Ils sont également bien moins souvent en recherche d'emploi (11 %). Les bénéficiaires de PRÉPA Clés se démarquent légèrement des bénéficiaires de PRÉPA Avenir et PRÉPA Rebond en étant un peu moins souvent en emploi ou en formation et davantage en recherche d'emploi.

Les stagiaires n'ayant pas suivi la formation jusqu'à son terme occupent plus souvent un emploi six mois après leur sortie anticipée (38 % contre 31 % parmi les autres stagiaires), mais ils sont également plus souvent inactifs et moins fréquemment en formation.

Les formés occupant un emploi six mois après leur sortie de formation bénéficient majoritairement d'un emploi à durée déterminée. Toutefois, la part de stagiaires en emploi bénéficiant d'un CDI augmente de 10 points par rapport à la précédente cohorte, au détriment des CDD et contrats aidés.

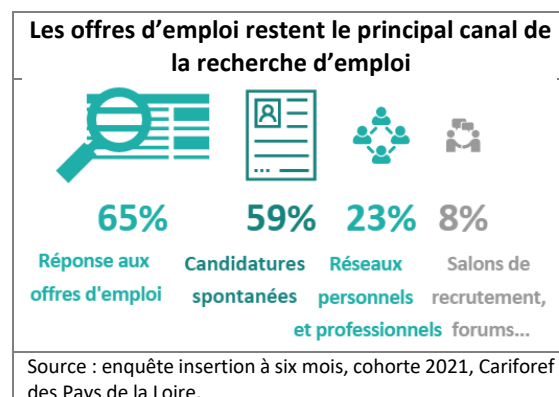


Un quart des formés poursuit sa formation

Près de six bénéficiaires sur dix considèrent cette nouvelle formation comme une suite logique de leur parcours et, à l'inverse, trois sur dix considèrent qu'elle s'apparente à une réorientation professionnelle. Sept stagiaires sur dix ayant repris une formation déclarent être eux-mêmes à l'initiative de ce nouveau projet, et près de trois formés sur dix citent les échanges avec leur conseiller Pôle emploi, Mission locale ou autre, comme étant à l'origine de ce projet.

Trois bénéficiaires sur dix recherchent un emploi

Parmi les répondants n'étant pas en emploi au moment de l'enquête, soit six mois après leur formation, un quart des formés déclare avoir tout de même occupé un emploi depuis sa sortie du dispositif (soit + 3 points par rapport à la cohorte 2020, identique par rapport aux précédentes cohortes).

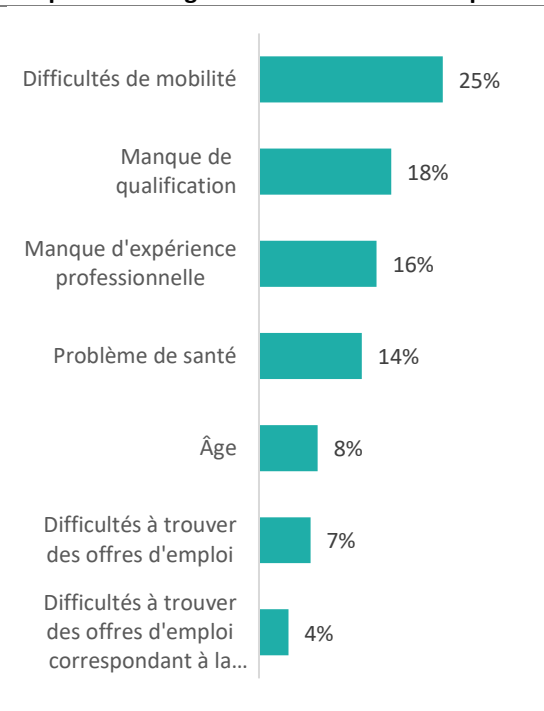


La majorité est accompagnée dans sa recherche d'emploi (72 %) au moment de l'enquête, et les moyens qu'ils utilisent le plus fréquemment pour rechercher un emploi restent les offres d'emploi, ainsi que les candidatures spontanées. Les formés de la cohorte 2021, en recherche d'emploi six mois après leur sortie de formation, utilisent moins la réponse aux offres d'emploi (- 14 points) et les candidatures spontanées (- 9 points), et mobilisent également moins leurs réseaux personnels et professionnels (- 10 points), comparativement aux formés de la précédente cohorte. Parallèlement, après une baisse à la suite de la crise sanitaire, ils fréquentent un peu plus les salons et forums de recrutement (+ 5 points).

Plusieurs freins à leur insertion professionnelle sont identifiés par les formés eux-mêmes, notamment leurs difficultés de mobilité (stable par rapport à la cohorte 2020) qui restent les freins majoritaires. Le manque de qualification et d'expérience professionnelle progresse (respectivement + 6 points et + 7 points par rapport à la cohorte 2020). Près de trois stagiaires sur dix déclarent d'autres difficultés dans leur recherche d'emploi, telles que le manque de maîtrise de la langue, la timidité et le manque de confiance en soi, et les contrats proposés (difficulté à trouver des emplois à temps partiel).

Enfin, parmi les formés se déclarant inactifs six mois après leur sortie de formation, 27 % sont en congé maternité, 15 % ont des problèmes de santé les empêchant de travailler, et 11 % connaissent des difficultés familiales. D'autres déclarent qu'ils sont en attente d'un nouveau projet : une nouvelle formation, une création d'entreprise, l'obtention du permis de conduire, ou encore la retraite.

Les difficultés de mobilité sont un frein pour un quart des stagiaires en recherche d'emploi



Source : enquête insertion à six mois, cohorte 2021, Cariforef des Pays de la Loire.

En conclusion, il semble que les formations visant la remise à niveau, la maîtrise des savoirs, et l'élaboration d'un projet professionnel atteignent leurs objectifs dans six cas sur dix⁹. Les bénéficiaires ont acquis de nouvelles compétences qu'ils estiment utiles pour leur projet, et un quart d'entre eux continue de se former. Restent des difficultés et un nombre de sorties anticipées de formation qui ne faiblissent pas, malgré l'accompagnement dont bénéficient les stagiaires.

⁹ « Parcours réussi »

Focus sur les bénéficiaires de Dispositif intégré

En 2021, 660 stagiaires sont entrés dans une formation PRÉPA Rebond – Dispositif intégré (ou « parcours sans couture »). Ils représentent un peu moins de 2 % de l'ensemble des stagiaires ayant bénéficié d'un dispositif de l'offre de formation Région et Pôle emploi.

Des sorties anticipées du dispositif avant tout liées au retour à l'emploi

Six bénéficiaires sur dix déclarent ne pas être allés au terme de leur formation, soit deux fois plus que parmi les bénéficiaires des autres dispositifs PREPA¹⁰.



Les difficultés rencontrées

La moitié des bénéficiaires rencontraient une ou plusieurs difficultés avant d'entrer en formation. Comme les stagiaires des dispositifs PRÉPA, les principaux freins cités sont la mobilité et la santé,

Ce dispositif compte une majorité d'hommes (63 %), de stagiaires de moins de 26 ans (53 %), étant peu ou pas diplômés (60 % n'ont aucun diplôme et 29 % ont un diplôme de niveau CAP/BEP). Tous les stagiaires de ce dispositif sont éligibles au PIC.

La principale raison est la survenue d'une opportunité d'emploi, la seconde est liée au fait que la formation ne correspondait pas à leurs attentes. Viennent ensuite le manque de motivation et les problèmes de santé. Parmi les autres raisons fréquemment citées, les bénéficiaires évoquent des difficultés relationnelles avec les formateurs et les autres stagiaires.

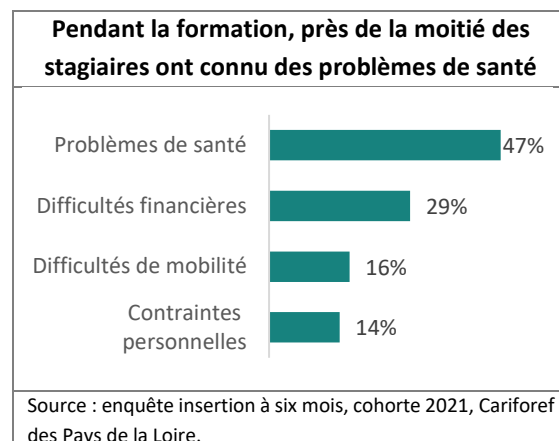
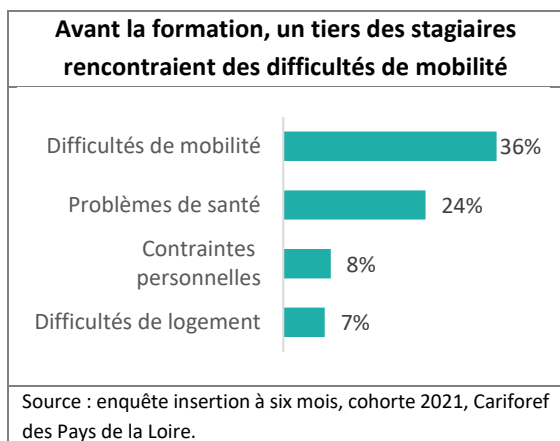
En additionnant les motifs de sorties anticipées liés au retour à l'emploi et à la formation, ou à la définition du projet professionnel (changement d'orientation), ce sont trois sorties anticipées sur dix qui peuvent être qualifiées de « positives ».

mais dans des proportions plus importantes (respectivement +7 points et +2 points).

¹⁰ L'évaluation du dispositif menée par la Dares démontre qu'il peine à conduire la majeure partie des stagiaires jusqu'à la qualification : après un an de mise en œuvre du dispositif, la moitié des stagiaires sont sortis du dispositif sans contrat de travail ni formation, et au cours des seize premiers mois, seul un stagiaire sur dix est entré en qualification. Une partie des motifs

de décrochage ou de sortie du dispositif des stagiaires serait liée à la difficile articulation entre les organismes du préqualifiant et ceux du qualifiant.

L'évaluation qualitative du dispositif Prépa Rebond Dispositif intégré en Pays de la Loire, Rapport d'études N°44, DARES, novembre 2022.



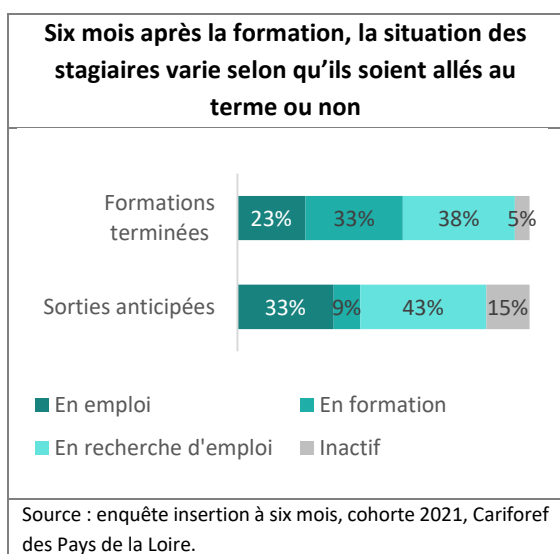
Plus d'un tiers des bénéficiaires ont également rencontré des difficultés pendant leur formation : 45 % parmi ceux qui ne sont pas allés au terme de la formation, contre 24 % parmi les autres.

Les problèmes de santé évoqués parmi les difficultés rencontrées avant la formation sont toujours présents et deviennent les principales difficultés connues par les stagiaires durant leur formation. Les difficultés citées par les stagiaires de Dispositif Intégré sont similaires à celles citées par les stagiaires des dispositifs PRÉPA, bien qu'elles concernent proportionnellement davantage de stagiaires.

La situation professionnelle six mois après la sortie de formation

À la fin de la formation, quatre bénéficiaires sur dix déclarent avoir été accompagnés pour envisager la suite de leur projet professionnel (comme les bénéficiaires des dispositifs PRÉPA). Ils sont 32 % parmi les sortants de formation de façon anticipée. Six mois après la formation, 35 % bénéficient encore d'un accompagnement.

Au moment de l'enquête, soit six mois après leur sortie de formation, 42 % des bénéficiaires sont sans emploi et en recherche d'emploi, 29 % occupent un emploi et 19 % sont de nouveau en formation. Ces situations varient fortement s'ils sont allés au terme de leur formation ou non, les stagiaires ayant interrompu leur formation étant plus souvent en emploi mais également plus souvent en recherche d'emploi et moins souvent en formation, que ceux ayant suivi la formation jusqu'au terme.



Depuis la sortie de formation, 68 % des stagiaires de Dispositif Intégré ont connu une situation d'emploi, même s'ils n'occupent pas d'emploi au moment de l'interrogation : 77 % parmi les stagiaires étant allés au terme de la formation, contre 62 % parmi ceux sortis de façon anticipée.

Au total, ce sont 47 % de parcours réussis (stagiaires en emploi ou en formation) : 57 % parmi les stagiaires ayant suivi la formation jusqu'à son terme, contre 42 % parmi les stagiaires ayant interrompu leur formation.

Un peu de méthode...

L'analyse qui précède s'appuie sur l'exploitation des données issues de l'enquête téléphonique effectuée en collaboration avec un centre d'appels, entre avril 2022 et novembre 2022, auprès de l'ensemble des stagiaires qui ont débuté, au cours de l'année 2021, une formation relevant du Programme régional de formation en Pays de la Loire, et qui ont terminé cette formation au plus tard le 31 mars 2022.

La méthode d'échantillonnage retenue pour cette étude est celle d'un échantillon par quotas. Les variables d'identification sont le dispositif de formation, le sexe et l'âge.

Compte tenu des quotas définis par le Cariforef et respectés par le centre d'appels, la population répondante est représentative de la population mère.

Plus spécifiquement pour l'objectif 1 « Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, aide à l'élaboration d'un projet professionnel et découverte des métiers », la population répondante est de 977 anciens stagiaires (349 « RÉGION FORMATION – PRÉPA CLÉS », 414 « RÉGION FORMATION – PRÉPA AVENIR », 133 « RÉGION FORMATION – PRÉPA REBOND » et 81 « RÉGION FORMATION – PRÉPA AIDE SOIGNANT »).

...et des définitions.

Le dispositif « RÉGION FORMATION – PRÉPA Avenir » permet de construire et de valider un projet professionnel réaliste à travers la découverte de différents secteurs professionnels et métiers. Sa durée est de cinq mois maximum mais varie selon le projet professionnel du stagiaire.

Le dispositif « RÉGION FORMATION – PRÉPA Clés » permet de se remettre à niveau à tout moment d'un parcours, dans le but de préparer une entrée en formation qualifiante, un concours ou accéder directement à l'emploi, à travers l'acquisition ou le développement de compétences générales, ou la préparation de la certification CléA (Certificat de connaissances et de compétences professionnelles) ou du DAEU (Diplôme d'accès aux études universitaires – équivalent au Bac).

Le dispositif « RÉGION FORMATION – PRÉPA Rebond » prépare l'insertion socio-professionnelle de jeunes de moins de 26 ans déscolarisés, en levant les difficultés d'ordre socio-éducatif et initiant une démarche de projet professionnel. Il intègre un accompagnement renforcé, l'apprentissage des compétences clés, un travail sur les comportements et des stages pratiques. La durée maximum du parcours est de six mois.

Le dispositif « RÉGION FORMATION – Je prépare mon parcours vers la formation d'aide-soignant » permet de découvrir le métier d'aide-soignant et préparer les personnes à entrer en formation préparant au diplôme d'État d'aide-soignant. Il s'agit de construire, confirmer ou infirmer le projet professionnel d'aide-soignant, de définir le plan d'actions individualisé de chaque participant, permettant au projet professionnel d'aboutir et enclencher sa réalisation, et d'accompagner aux épreuves de sélection à l'entrée en formation d'aide-soignant.

Le dispositif « RÉGION FORMATION – PRÉPA Rebond – Dispositif intégré » (ou « parcours sans couture ») doit permettre, sur un territoire donné, dans un même continuum pédagogique, et sans rupture, de découvrir des secteurs professionnels et métiers qui recrutent, de construire et de valider un projet professionnel, de travailler les compétences clés et les compétences comportementales en situation professionnelle, et enfin d'acquérir une qualification.

Ces cinq premiers dispositifs sont regroupés sous un même objectif nommé « Remise à niveau, maîtrise des savoirs de base, aide à l'élaboration d'un projet professionnel et découverte des métiers ».



CARIFOREF des Pays de la Loire
12 boulevard Georges Pompidou 44200 Nantes
02 40 20 21 31

<https://pro.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/>

info@cariforef-pdl.org

Direction-Administration : Valérie Lucas

Responsable de la rédaction : France Duquesnoy

Rédactrice : Célia Yvon



La publication et la synthèse de l'étude sont mises à disposition sous licence [CC BY NC SA 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).